

**FINANCIAL AND
CONSUMER SERVICES
COMMISSION**

regulation • education • protection



**COMMISSION DES SERVICES
FINANCIERS ET DES SERVICES
AUX CONSOMMATEURS**

réglementation • éducation • protection

AVIS DE RÈGLE

L'ÉTABLISSEMENT DES MODIFICATIONS À

LA NORME CANADIENNE 21-101 SUR LE *FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ*

ET MODIFICATIONS À

**L'INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À LA NORME CANADIENNE 21-101 SUR LE
*FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ***

Le 20 novembre 2014, le ministre de la Justice a consenti à l'établissement des modifications aux textes réglementaires énoncé ci-dessus, lesquelles entrent en vigueur le 31 décembre 2014.